

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NEGOCIE**

**N° 21//2021CBG**

21/12/2021 à 12h30 sera procédé au siège de la commune de BENGUERIR (salle de Réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre négocié N°21/2021 pour :

**\*L'AFFERMAGE DE L'AIRE AUX BESTIAUX DU SOUK HEBDOMADAIRE  
« THLATHE DE BEN GUERIR » POUR L' EXERCICE 2022\***

**LE COUT ESTIMATIF EST DE 4.800.000,00DH  
(QUATRE MILLION HUIT CENT MILLE DIRHAMS)**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès Du service des R.F, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état ([www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau d'ordre de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés par voie électronique dans le portail des Marchés publics.

Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces conformes à celles prévues aux articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 08 jourmada 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle à savoir :

**I - DOSSIER ADMINISTRATIF :**

- déclaration sur l'honneur
- La ou les pièces justificatives des pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du Concurrent.
- L'attestation ou copie délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.
- Copie de cahiers des charges (CPS) signés et paraphés.
- L'attestation ou copie délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le Concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
- Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu fixée à : 150.000,00 DH (CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS)
- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.
- Copie conforme de C.I.N

**II - DOSSIER TECHNIQUE :**

- une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées.

**DERNIER DELAIS DE DEPOSITION DES DOSSIERS : LE 21/12/2021 à 12h.**

**NB : LE PAYEMENT DU LOYER SERA EFFECTUE PAR CHERQUE CERTIFIE AU NOM DE Mr LE PERCEPTEUR DE BEN GUERIR DANS LES 48 Heures .**

Fait à Ben guérir, le 07/10/2021

**La Présidente de la commune**

بصية اليوسفي  
رئيسة جماعة عين جوير  
BAHIA EL YOUSOUFI  
Présidente Commune Benguerir

